

Journée de l'Inspection générale de la justice – Le regard de l'IGJ sur les différents enjeux de la prise en charge des mineurs

Profil(s) des stagiaires

Les cadres supérieurs de l'administration pénitentiaire: DISP, chefs d'établissements, directeurs fonctionnels de service pénitentiaire d'insertion et de probation (DFSPIP), directrice de l'ENAP, DSP affectés en EPM ou responsables de QM, DSP et DPIP affectés à l'IGAP.

La formation est aussi ouverte aux cadres supérieurs des services judiciaires et de la protection judiciaire de la jeunesse.

Enjeux

Issue le 1er janvier 2017 de la fusion de l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ) avec l'Inspection des services pénitentiaires et l'Inspection de la protection judiciaire de la jeunesse, l'Inspection générale de la Justice (IGJ) exerce une mission générale d'information, d'expertise, de conseil et d'évaluation des politiques publiques. A ce titre, elle contrôle notamment l'activité des différentes structures et établissements du réseau du ministère de la justice ainsi que des juridictions de l'ordre judiciaire du premier et du second degré. Elle procède également à des missions thématiques visant à apprécier l'efficacité et la pertinence d'une politique publique irrigant l'activité de ces différentes structures ou la mise en œuvre d'une réforme législative ou à expertiser des sujets techniques précis. Elle conduit en son sein, et notamment dans le cadre de ces départements, des analyses approfondies d'ordre prospectif.

Elle s'est ainsi intéressée aux enjeux de la prise en charge des mineurs.

Objectifs

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier l'activité de l'IGJ, sa méthodologie et son analyse prospective
- Développer sa culture de l'évaluation et du contrôle
- Appréhender les enjeux de la prise en charge des mineurs identifiés par l'IGJ

Contenu

- Présentation de l'IGJ :
 - Missions
 - Organisation interne
 - Positionnement institutionnel
 - Actualité de l'institution
 - Méthodes de travail
- La journée sera plus particulièrement centrée sur les différents cadres d'intervention en considération de la temporalité et de la nature de la mission et sur l'approche méthodologique employée. Elle donnera lieu à une restitution sur les principaux travaux conduits par l'IGJ sur la prise en charge des mineurs et invitera à des regards croisés au sein des différents réseaux du ministère de la justice sur les enjeux et les perspectives concernant cette thématique transversale.

Modalités et moyens pédagogiques

La formation se déroulera en présentiel. Elle sera centrée sur des méthodes expositives et des échanges avec les participants.

N° Harmonie : 52626673

Date limite d'inscription : le 23/10/2026

Durée : 6 heures

Date : 27 novembre 2026

Horaires* :

9h à 12h et 14h à 17h

*horaires susceptibles d'être modifiés

Lieu de formation :

Amphithéâtre Abbé Grégoire
du Conservatoire national des
arts et métiers (CNAM)
292 Rue Saint-Martin, 75003
Paris

Intervenants :

Inspecteurs généraux
Inspecteurs de la justice

Nombre de places : 60 places
pour la DGAP

**Modalités d'inscription et de
sélection :**

S'inscrire via le Portail SIRH
Harmonie

Responsables de formation :

kathy.ftais@justice.fr
06.23.08.39.81

[solene-
maelle.sabbag@justice.fr](mailto:solene-maelle.sabbag@justice.fr)
05.53.98.90.98

Nouvelle formation

Modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, une évaluation à chaud sera réalisée au moyen d'un questionnaire d'évaluation permettant d'apprécier le ressenti des participants vis-à-vis de la formation suivie, l'atteinte des objectifs et leur degré de satisfaction.

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire.